

DENIS VINCELETTE

**Paul-Yvan Gérard Marquis
1923-2008**



Après une vie bien remplie, un éminent juriste nous a quittés. Le 11 septembre 2008, le notaire et professeur émérite Paul-Yvan Marquis s'est éteint à l'âge de 85 ans.

Né à Rivière-du-Loup, le notaire Marquis a obtenu avec très grande distinction une licence en droit de l'Université Laval en 1946, ainsi que la médaille du gouverneur général. Il fut assermenté notaire la même année et il entreprit aussitôt d'exercer le notariat dans sa ville natale. Il obtint son doctorat en droit civil de l'Université McGill en 1972, après la soutenance d'une thèse remarquée parce que remarquable, *La nature juridique et les causes principales de la responsabilité civile du notaire, officier public*. Du coup, il devint le grand spécialiste de la responsabilité notariale au Québec. Il a publié *La responsabilité civile du notaire officier public* en 1977, ainsi que deux autres volumes et une quarantaine d'articles au cours du temps, surtout en ce domaine. Ses nombreux écrits font toujours autorité.

Il quitta Rivière-du-Loup en 1963 pour se consacrer à l'enseignement universitaire et à la recherche. D'abord à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, il y devint le premier directeur du programme de formation notariale, programme qu'il dirigea ensuite à la Faculté de droit de l'Université Laval, et enfin à la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa de 1969 à sa retraite, hormis une brève parenthèse d'un an de 1971 à 1972 où il oeuvra comme conseiller juridique au Gouvernement du Québec. Des générations de notaires lui doivent leur excellente formation. Trois de ses neuf enfants ont suivi ses traces de juriste, dont deux notaires.

Reçu membre de la Société royale du Canada en 1985, le notaire Paul-Yvan Marquis a été nommé professeur émérite de l'Université d'Ottawa la même année. En 1991, il obtint le prix du concours annuel de la *Revue du notariat*. L'année suivante, il reçut la médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne, puis en 1993 on l'honorait du mérite du Conseil interprofessionnel du Québec. En 2001, il remportait le prix Walter-Owen 2000 de la Fondation pour la recherche juridique pour couronner son dernier ouvrage au sujet de la responsabilité civile du notaire. Quelques mois plus tard, il recevait l'Ordre du Canada, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle en droit.

Le professeur Paul-Yvan Marquis cachait, sous les dehors nobles d'un universitaire rigoureux, un cœur très bon et très dévoué, extrêmement soucieux de la compétence professionnelle de ses étudiants. Il en a inspiré plusieurs, dont certains ont suivi ses traces dans l'enseignement, d'autres dans la pratique du notariat. Tous ceux et celles qui l'ont bien connu conservent de lui un souvenir impérissable.

*Denis Vincelette, BA, LL L, DES DC, LL M, MBA, MA(PH)
notaire et professeur titulaire
Section de droit civil, Université d'Ottawa*

(Le titre de l'auteur est donné selon le moment de l'écriture de la nécrologie)